

Ne nous laissons pas berner par les annonces de Macron !
Pour des augmentations de salaire sans contrepartie !
RASSEMBLEMENT MERCREDI 31 MAI
15 h au rectorat de Rouen
Contre la réforme des retraites
EN GRÈVE ET DANS LA RUE LE 6 JUIN !

Pour seulement 4 échelons, l'augmentation sera de 10%, compensant à peine les pertes de pouvoir d'achat des derniers mois. Pour l'immense majorité des enseignants, l'augmentation oscillera entre 2,7 et 4,2 %. Ces mesures salariales sont bien loin de compenser les pertes liées au gel des salaires depuis de nombreuses années, et se feront uniquement à coups de primes qui n'ont rien de durables et ne comptent pas dans le calcul du montant de la retraite. Pourquoi attendre septembre alors que c'est dès à présent que nous subissons de plein fouet la hausse des prix ?

Rien pour les AESH (si ce n'est une augmentation plus faible que celle du SMIC et donc déjà obsolète), les AED, les contractuel.le.s, les ATSS ! C'est inadmissible, méprisant !

Un pacte pour travailler plus et perdre moins !

Macron et Ndiaye ne conçoivent les « augmentations de salaire » qu'à condition de faire travailler plus les salarié.e.s. C'est toute l'idée du pacte enseignant ! Alors que toutes les enquêtes montrent que les enseignant-es travaillent déjà en moyenne 43H par semaine et ont un salaire dans les plus faibles de l'UE, le gouvernement ne trouve rien de mieux à proposer qu'une augmentation du temps de travail. Comme la fourchette de rémunération du pacte proposée est en partie inférieure à celle des heures supplémentaires, les collègues qui trouvent dans l'accumulation d'heures supplémentaires le moyen de maintenir leur pouvoir d'achat risquent bien d'y perdre. Et tout ça avec en plus un sacré fil à la patte.

Avec le retour de la réforme de la voie professionnelle, le président Macron s'en prend aux statuts de tous les personnels et affaiblit le cadre national de l'enseignement public, pour le soumettre aux besoins de main d'œuvre locale. L'intersyndicale rappelle son opposition au développement de l'apprentissage à tout crin dans les lycées professionnels. Nous rejetons la conception d'une carte des formations déterminée uniquement par les besoins immédiats des entreprises locales, qui condamnerait les élèves issus de milieux populaires à un déterminisme social et géographique. En instaurant une demi journée avenir dès la 5^e, le gouvernement considère les jeunes non plus comme des élèves en formation mais comme une main d'œuvre immédiatement exploitable, assignée à résidence.

Nous nous opposons à la suppression annoncée par le Ministre Ndiaye de 80 filières dès la rentrée 2023.

Retraites, salaires : une lutte commune que nous pouvons gagner !

Après avoir dégradé nos conditions de travail et gelé les salaires de la fonction publique, le gouvernement veut nous faire travailler plus longtemps. Pourtant, un véritable plan de recrutement dans la fonction publique, la fin de la précarité, la titularisation des contractuel.le.s, la création d'un statut pour les AESH plutôt que le retour en arrière envisagé par la fusion des missions d'AED et d'AESH, de véritables augmentations de salaire en rehaussant le point d'indice, l'égalité salariale femmes-hommes sont autant de solutions que Macron ne veut pas entendre pour assurer le financement des retraites.

Macron, isolé et contraint de montrer son visage anti démocratique, a été profondément affaibli par la puissante mobilisation des derniers mois. Le 1^{er} mai, ce sont près de 40 000 personnes qui ont défilé dans les rues de Seine-Maritime, malgré les vacances, et 2,3 millions en France. Le président et les membres du gouvernement ne peuvent plus circuler sans entendre les bruit des casseroles. Nous sommes bien loin de l'essoufflement. Des grèves locales pour les salaires vont se développer dans le privé, et les salarié.e.s de l'Education ont aussi leur voix à faire entendre. Ces luttes peuvent s'étendre très vite et renforcer dès le 6 juin la lutte contre la réforme des retraites.

NOUS EXIGEONS

- Le retrait de la réforme des retraites : non à la retraite à 64 ans et aux 43 annuités
- L'augmentation immédiate de tous les personnels sans contrepartie
- Le dégel de la valeur du point d'indice avec le rattrapage des pertes antérieures
- L'abandon du « pacte enseignant »
- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes
- La fin de la précarité et la création d'un statut de la fonction publique pour les AESH
- Un plan de recrutement et de titularisation dans l'Education Nationale
- L'abandon du projet de contre-réforme du lycée professionnel